

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

AUPLATA

DECLARANT : JEAN-FRANCOIS FOURT, Président du Conseil d'Administration
INSTRUMENT FINANCIER : Autres types d'instruments financiers
NATURE DE L'OPÉRATION : Souscription
DATE DE L'OPÉRATION : 24 juillet 2014
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 29 juillet 2014
LIEU DE L'OPÉRATION : PARIS
PRIX UNITAIRE : 0,069 Euro
MONTANT DE L'OPÉRATION : 60 592,63 Euro
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : SOUSCRIPTION DE BONS DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONNÉS 2014